

Villeneuve infos

octobre 2005 - journal municipal de Villeneuve-la-Garenne - www.villeneuve92.com

n° 61

*De nouveaux
directeurs d'écoles
font leur rentrée*

À l'école des maîtres

événement

Le tramway sur les rails

p. 6

économie

Le caoutchouc sous
toutes ses formes

p. 8

service municipal

Démocratie participative

p. 27

PRUNEVIEILLE

TRAVAUX ELECTRIQUES

20/22, rue des Ursulines - 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 20 36 31 - Fax 01 48 20 05 89



Eclairage public et
signalisation tricolore
ME4 TN4 HT RT
Electrotechnique E3 C4



N° QUAL/2000/13513



N° INPI 00 3012659



*Les établissements
Prunevieuille allient
leur expérience
aux techniques
nouvelles
d'installation
d'éclairage public.*

*Ils conçoivent,
réalisent,
entretiennent et
optimisent les
réseaux électriques
des collectivités
locales pour améliorer
leur cadre de vie,
leur patrimoine,
et leur sécurité.*

FERRANT AUMASSON

**BÂTIMENT - VOIRIE
ASSAINISSEMENT - PAVAGE**

Fournisseur de la Ville depuis 1929



Tél. : 01 48 36 38 38
Fax : 01 48 36 16 61



A votre écoute
24h/24 - 7jours/7



Pompes Funèbres Générales

14, rue Henri Barbusse
92390 Villeneuve-la-Garenne
Tél. 01 47 94 11 47

Organisation des obsèques
Crémation
Monuments traditionnels
ou cinéraires

Responsable : Alphonse CAULIER
Habilitation 0 292 N 52

édito

portfolio

4 - 5

un mois en images



actualité

6 - 15



- 6 - 7 **événement**, le tramway sur les rails
- 8 - 9 **économie**, le caoutchouc sous toutes ses formes
- 10 - 11 **sport**, l'art de la table
- 13 **prévention**, la sécurité des plus petits
- 15 **environnement**, bilan favorable

à la une

16 - 20

Quel changement pour cette rentrée ! Près d'un tiers des directions d'établissements primaires de Villeneuve fait peau neuve. Institution et équipes d'enseignants contribuent à faciliter ces arrivées.



entre nous

22 - 35



- 22-23 **histoire locale**, 10 ans pour faire peau neuve
- 24 **association**, jouer pour partager
- 25 **solidarité**, à votre service
- 27 **service municipal**, démocratie participative
- 31 **tribune**
- 32-33 **carnet**, permanences, état civil
- 34-35 **agenda**

Alain-Bernard Boulanger

Chevalier de la Légion d'honneur, Maire de Villeneuve-la-Garenne, Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine



L'ouverture prochaine de l'enquête publique sur le prolongement de la ligne de tramway T1 marque l'avancée significative du projet. Si chacun devra encore patienter près de cinq ans avant de voir passer la première rame de tramway avenue de Verdun, le lancement de l'enquête publique illustre la volonté affichée par le département d'accélérer et de favoriser le développement des transports en commun dans les Hauts-de-Seine, notamment à Villeneuve, qui, elle, s'est préparée depuis longtemps et à ses propres frais à recevoir un moyen de transport efficace et non polluant. Inscrit au contrat de plan État-Région 2000-2006 pour un montant global de 100 millions d'euros, le prolongement de la ligne T1 sera financé à hauteur de 20 % par le département. Véritable bouffée d'oxygène pour Villeneuve qui se verra ainsi doté d'un mode de transport en commun complémentaire au réseau de bus existant, lequel s'en trouvera également amélioré, le tramway devant aussi modifier considérablement le paysage urbain de l'avenue de Verdun. La Ville travaille actuellement à son réaménagement avec l'objectif de réduire les espaces de circulation automobile pour créer des espaces de circulation douce : mail piétons, pistes cyclables...

Directeur de publication : Alain-Bernard Boulanger
 Directeur de la Communication : Françoise Cantin-Duplessy
 Rédacteur en chef : Mathieu Aucher
 Secrétariat : Hélène Berthelot-Lebrun
 Ont collaboré à ce numéro : Béatrice Héroult, Bouka
 Service communication : 01 40 85 57 01
 Création graphique : DEP - Gaëlle Gonnet
 Crédit photo : Service communication - Studio JCD, Bouka, RATP, Olivier Ravoire
 Régie publicitaire : CMP - 01 64 62 26 00
 Réalisation/Impression : Desbouis-Grésil - 01 69 83 44 66
 Dépôt légal 6564P

2

jeunesse

septembre

La cloche a sonné

Comme des millions d'enfants à travers toute la France, les petits Villéno-garennois ont fait leur rentrée des classes le 2 septembre dernier dans les établissements scolaires de la ville, souvent avec joie, parfois avec crainte mais le cartable toujours prêt.



11

animation

septembre

Les associations font le plein

La 10e Rencontre des associations qui se déroulait le 11 septembre dernier a mis une fois de plus en évidence l'importance jouée par le tissu associatif de la ville et son dynamisme. Plusieurs centaines de Villéno-garennois se sont pressées dans les allées du parc de l'Hôtel de Ville entre 11h et 18h pour rencontrer les bénévoles sur les stands, s'inscrire aux multiples activités culturelles ou sportives proposées par les associations ou assister aux nombreuses animations organisées sur le podium dressé pour l'occasion. Même le petit train des Chanteraines avait fait le déplacement, pour le plus grand bonheur des enfants.

14

CMJ

septembre

Premier bilan de mandat

Annulé le 23 juin dernier en raison d'un violent orage, le Conseil municipal des jeunes s'est finalement tenu le 14 septembre. Les 25 élus du Conseil municipal des jeunes ont siégé en séance plénière aux côtés d'Alain-Bernard Boulanger pour dresser un premier bilan de leur mandat. Répartis en cinq commissions (Prévention et Sécurité ; Loisir et Culture ; Sports ; Communication ; Vie quotidienne et Solidarité), les jeunes travaillent depuis maintenant plusieurs mois sur différents projets : session de formation aux premiers secours avec la Protection civile, création d'une ludothèque et d'un skate park...





17

septembre

quartier

La Caravelle s'illumine

Dix ans. C'est le temps qu'il aura fallu pour réhabiliter entièrement le quartier de la Caravelle, dont le chantier s'est achevé cette année. Citée en exemple, il y a encore quelques années, lorsque l'on évoquait les problèmes dans les quartiers dits sensibles, la Caravelle est aujourd'hui devenue une référence en matière d'opération réussie de réhabilitation urbaine. Le 17 septembre, élus et habitants étaient réunis au pied des immeubles pour fêter la fin des travaux lors d'un grand spectacle son et lumière.



18

septembre

animation

Pêche miraculeuse

En septembre, le parc Leclerc et son traditionnel vide-grenier s'apparentent aux plages bretonnes lors des grandes marées d'équinoxe où des milliers de pêcheurs amateurs envahissent l'espace déserté par la mer pour remplir leur panier de coquillages. À Villeneuve, la pêche miraculeuse permet aux chineurs de remplir leurs sacs de vêtements, de jouets, de petit électroménager ou de bibelots sortis des caves et greniers de la ville.

C'était un peu l'arlésienne... On regardait en direction du pont de L'Île-Saint-Denis avec l'espoir de le voir traverser la Seine. Mais rien. Pas un rail, pas un wagon à l'horizon. Depuis fin 1999, date de la concertation préalable, les nouvelles du tramway se faisaient rares.

Pourtant, en coulisses, le dossier évoluait et, en octobre prochain, une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique se déroulera dans les communes concernées par le prolongement de la ligne du tramway.

Site propre

Le projet prévoit l'extension sur 4,8 km de la ligne T1 Noisy-le-Sec – Saint-Denis jusqu'à Asnières-sur-Seine en passant par L'Île-Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne et Gennevilliers. Le

Le prolongement de la ligne de tramway T1 refait surface. La RATP lance à l'automne l'enquête publique dans les communes concernées dont Villeneuve. Premiers coups de pioche en 2007, mise en service en 2010.

tracé s'inscrit sur la RN 186, en Seine-Saint-Denis, franchit les deux bras de Seine sur les ponts existants. À Villeneuve, il empruntera l'avenue de Verdun (RD 986), utilisant le site propre actuellement dédié aux bus, et poursuivra sa route sur l'avenue du Général de Gaulle à Gennevilliers pour rejoindre le nouveau terminus de la ligne 13 du métro, la station AG III à Asnières, dont l'extension est en cours et devrait s'achever mi-2008.

Trois stations

À Villeneuve, le tramway devrait desservir trois stations, l'une à la Mairie, la deuxième "Madiesse" au niveau de l'hôpital et la troisième "Chemin des Reniers" à proximité de l'A86. Six autres stations succéderont sur la ligne jusqu'à Asnières. Son arrivée devrait modifier en profondeur l'environnement direct de l'avenue de Verdun. Les surfaces circulées seront rétrécies pour passer à une voie de circulation dans chaque sens contre deux aujourd'hui. Une diminution qui profitera aux

ville

Le tramway sur la

tracé

Un périphérique sur rail

L'extension du T1 de Saint-Denis à Asnières-Gennevilliers s'inscrit plus largement dans un projet Grand Tram de l'État, de la Région et du Conseil général qui prévoit à terme la réalisation d'une ligne de tramway faisant le tour de la capitale par la petite couronne à une distance moyenne de 5 km du périphérique parisien. Aujourd'hui, deux tronçons existent : l'un au nord-est de la capitale entre Noisy-le-Sec et Saint-Denis, et un deuxième à l'ouest entre La Défense et Issy-les-Moulineaux. À terme, cette rocade de tramway devrait courir sur 70 km autour de la capitale et transporter près de 500 000 voyageurs par jour.



les rails

transports en commun et aux vélos avec la création de pistes cyclables. Prévu dans le projet d'aménagement, l'élargissement des trottoirs permettra la réalisation d'un mail piéton planté d'arbres. La restructuration de l'avenue de Verdun permettra de réduire l'effet de coupure entre le nord et le sud de la ville qu'engendre aujourd'hui la départementale 986.

Gain de temps

Inscrit au contrat de plan État-Région 2000-2006, l'extension de la ligne s'inscrit plus largement dans un projet global de création d'un maillage et d'interconnexions de transports en commun fiables entre Paris et la petite couronne. Le prolongement de la ligne de tramway T1 de Saint-Denis à AG III permettra d'augmenter les performances de la ligne en la reliant au réseau lourd de transports collectifs desservant le centre et le sud de

Paris. Grâce à des fréquences élevées et un temps de parcours fiable, il permettra de réaliser des gains de temps appréciables pour les habitants et les actifs travaillant dans les secteurs nouvellement desservis mais également pour les autres utilisateurs des transports en commun et plus particulièrement pour les anciens utilisateurs du tramway T1. Pour Villeneuve, qui souffre d'un manque de transports en commun fiables, l'arrivée du tramway sera une aubaine. Les Villénogarenois pourront rejoindre plus facilement Paris grâce aux interconnexions créées avec la ligne 13 du métro à Saint-Denis et à Asnières-Gennevilliers III et les lignes C et D du RER, à Gennevilliers et Saint-Denis. Le prolongement permettra d'atteindre la station Gennevilliers-AG III en moins de 15 mn depuis la gare de Saint-Denis. Un tramway qui ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin, l'extension jusqu'à Nanterre étant déjà sur les rails. ■ MA

Le tramway devrait desservir trois stations, l'une à la Mairie, la deuxième "Madiesse" au niveau de l'hôpital et la troisième "Chemin des Reniers" à proximité de l'A86.

interview



Alain Bortolameolli
maire-adjoint chargé des affaires techniques

3 questions à

Que représente pour Villeneuve l'arrivée du tramway ?

Actuellement, Villeneuve n'est desservi par aucun moyen de transport sur rails, métro ou train. Le tramway offrira l'avantage de palier cette insuffisance. Il permettra de relier les habitants de la ville aux gares SNCF et RER D à Saint-Denis ou RER C à Gennevilliers, avec régularité et une cadence de rames toutes les 4 ou 5 minutes aux heures de pointe. L'arrivée du tramway permettra également un réaménagement de l'avenue de Verdun en réorganisant la chaussée pour créer une voie de circulation automobile ainsi qu'une piste cyclable de part et d'autre du site propre du tramway. Par ailleurs, un aménagement paysager est prévu le long de cet axe.

L'extension de la ligne va-t-elle nécessiter un redécoupage de l'offre de transports sur la ville ?

Bien entendu, un nouveau schéma de circulation des bus sera également organisé pour tenir compte de cette arrivée. En premier lieu, il faut savoir que les bus ne franchiront plus la Seine. Villeneuve deviendra donc une tête de ligne pour les trois bus qui continueront de desservir la ville.

Les projets de ville comme Bongarde ou la réhabilitation des Quartiers Sud ont-ils intégré l'arrivée du tramway ?

En effet, deux lignes, le 177 et le 137, partiront du nord de la commune et la troisième, le 261, partira du sud. Le départ sera situé à proximité du futur centre commercial de la Bongarde. Nous restons vigilant, auprès de la RATP, pour faire en sorte que ces lignes passent au cœur des quartiers pour permettre aux habitants de mieux se déplacer sur la commune.

À l'occasion du mois des Visites d'entreprises dans les Hauts-de-Seine, Agripsol ouvre ses ateliers.

“Il est partout, vous le trouvez dans votre voiture, votre maison, sous vos chaussures, dans les préservatifs, les gants de jardinage ou les biberons... Le caoutchouc fait partie de votre quotidien sans que vous vous en aperceviez”, glisse, dans un sourire, Paul Darcissac, le patron d'Agripsol. Le caoutchouc, précisément, il en a fait son fond de commerce. Son entreprise réalise des profils en caoutchouc : des cadres flexibles qui entourent les portes coupe-feu, des containers frigorifiques ou des voitures

ainsi que les anti-pince doigts des bus ou encore les joints de centrales nucléaires...

Profils uniques

Tout a commencé en 1981. Alors qu'il travaille chez Agripsol-Rivaille en tant que directeur de production, les patrons de l'époque veulent déposer le bilan, refusé par le tribunal de commerce. Paul Darcissac, en poste depuis 6 mois, n'hésite pas. Il reprend la boîte, la délocalise à Puteaux avant de s'installer à Villeneuve-la-Garenne, dans la ZAC de la Bongarde, en 1992. Aujourd'hui,



visite

Le caoutchouc

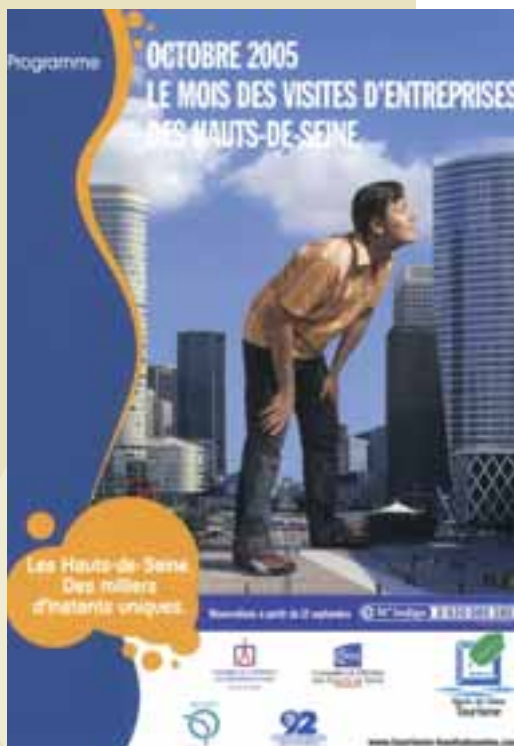
sous toutes &



Les visites d'entreprises

Organisé par le Comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine, le mois des Visites d'entreprises en est à sa quatrième édition. Cette année, 75 entreprises du département ouvrent leurs portes au public. Près de 200 visites sont organisées dans tous les secteurs d'activité : communication/média, aéronautique, agroalimentaire, recherche, transport, luxe ou environnement. Trois entreprises de Villeneuve-la-Garenne participent à l'opération : le Mégarama (les 11 et 18 octobre à 14h), Agripsol et les Chantiers navals Vandenbossche (consulter le programme).

Inscription au : 0820 080 580 (0,12 euro/mn).
Participation : 2 euros par personne et par visite.
Pour connaître le programme : 01 46 93 92 92 ou www.tourisme-hautsdeseine.com



Agripsol est une société anonyme qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,5 million d'euros par an, emploie 14 salariés et produit 120 tonnes de caoutchouc chaque année...

Des entreprises comme celle de Paul Darcissac, il en reste très peu en France aujourd'hui. Moins d'une dizaine. Pour se démarquer et assurer sa survie, Agripsol s'est spécialisé dans le profil en caoutchouc sur mesure. “Nous n'avons aucun stock, nous fabriquons à la demande pour une clientèle très diversifiée et fidèle. Que ce soit pour l'automobile, le bâtiment, les transports en commun ou encore les éoliennes. Une stratégie qui nous a permis de passer à travers les crises... Depuis que nous avons repris l'entreprise, nous n'avons connu que 2 jours sans production”, explique Delphine Caillère, la fille de Paul Darcissac qui s'occupe de la direction administrative et financière. Autre force d'Agripsol : la possibilité de fabriquer aussi bien en grande quantité (avec des séries de 5 000 mètres) qu'en petites (séries de 10 mètres). “Nous sommes les seuls à faire cela. C'est plus cher mais cela nous permet d'être plus réactif aussi. De plus,



Installée à Villeneuve depuis 1892, Agripsol emploie 14 personnes et produit 120 tonnes de caoutchouc par an

en bref...

commerce

Nouvelles pompes funèbres

L'entreprise Thoer, spécialisée dans la marbrerie et l'horticulture depuis 1955, vient d'ouvrir un bureau de pompes funèbres à Villeneuve. Installées au 52, avenue du Maréchal Leclerc, les pompes funèbres Thoer proposent désormais, dans plusieurs salles d'exposition, une large gamme de monuments et d'articles funéraires pour les inhumations comme pour les crémations. Ils assurent la prise en charge et l'organisation complète des obsèques, la gestion des enterrements et les formalités de décès. Afin de répondre au mieux aux besoins des particuliers, l'entreprise a mis en place une assistance téléphonique pour assurer conseil, écoute et information 7 jours sur 7.

Pompes funèbres Thoer
52, avenue du Maréchal Leclerc
Tél : 01 47 98 28 24



ses formes

nous fabriquons nous-mêmes les filières et moules qui permettent de réaliser des profils uniques. Ainsi, nous réussissons à faire des miracles en termes de délais. Nous pouvons réaliser en deux jours ce que certains mettraient trois semaines à faire...”, s’enorgueillit Delphine Caillère. Une qualité et une réactivité qui ont permis à l’entreprise d’obtenir et de conserver la certification ISO 9001.

Caoutchouc vulcanisé

Sur les 1 000 m² de l’entreprise, pas de place perdue entre les bureaux, le laboratoire et l’atelier. Dans le laboratoire, Agripsol ne fabrique pas de caoutchouc. Il arrive parfois que l’entreprise propose une formule pour un mélange (le caoutchouc est formé de plusieurs composants) mais la plupart du temps, elle vérifie seulement la qualité de celui qu’elle reçoit à l’aide d’appa-

reils aux noms un peu barbares. Rhéomètre, dynamomètre, duromètre, étuves et autres projecteurs de profils pour tester l’élasticité, la dureté de la matière et la résistance de l’élastomère (caoutchouc) au froid, à la graisse ou au vieillissement. Des tests essentiels pour la sécurité des bâtiments ou des véhicules qui vont être équipés de ces joints.

Nous fabriquons à la demande pour une clientèle très diversifiée et fidèle. Depuis que nous avons repris l’entreprise, nous n’avons connu que 2 jours sans production.

Pendant ce temps, dans l’atelier, on fabrique la filière (petite pièce en métal trouée) et le moule qui vont permettre de fabriquer un joint ou un cadre de caoutchouc unique, qui correspondra exactement aux besoins du client. Ensuite seulement, les pièces peuvent être réalisées par le processus d’extrusion. Le caoutchouc est “vulcanisé”, c’est-à-dire chauffé à 160 degrés pour que les différents produits chimiques se lient entre-eux et produisent un caoutchouc à la fois dur et flexi-

ble. Fabriqué en bande de plusieurs mètres, il sera ensuite coupé à la taille voulue puis soudé avant d’être expédié chez les différents clients...

Mais pas facile de trouver du personnel pour travailler dans le caoutchouc. Pour former la nouvelle garde à ce métier très spécifique, il n’existe qu’une seule école dans l’Hexagone... Ici, on apprend sur le tas et l’on est polyvalent. Comme Delphine qui, après avoir décroché un BTS publicité et communication doublé d’un brevet professionnel caoutchouc, avoue avoir tout appris dans l’entreprise. Une entreprise qu’elle reprendra bientôt, dans deux ou trois ans... ■ BH

Visite d’Agripsol le mardi 18 octobre à 9h
Présentation de l’entreprise et visite de l’atelier (durée approximative : 2 heures)
Inscriptions : voir encadré

L'AVG Tennis de table a repris le chemin de l'entraînement et des compétitions au gymnase Philippe Cattiau.

tennis de table

L'art de la table

Des petits points orange jonchent le sol, balles perdues dans l'affrontement des duellistes. Un duel à coups de grandes gifles données avec une raquette. Bras armé du pongiste, elle permet d'imprimer à la balle la vitesse ou l'effet souhaité. Car au tennis de table, tout est affaire de technique et de tactique. "La tactique est primordiale. Il ne suffit pas de renvoyer la balle sur la table. Gagner un point, c'est construire un point", explique Stéphane Hayez, président de l'AVG Tennis de table.

Observation

Souvent considéré à tort comme un "loisir" auquel on s'adonne seulement le week-end, le tennis de table est un véritable sport qui demande une bonne condition physique. "Souvent, les joueurs débutants s'en étonnent", sourit Stéphane, à la tête du club depuis 11 ans. "L'autre grande qualité que réclame le tennis de table, c'est l'observation". Une qualité indispensable pour être capable d'anticiper les coups de l'adversaire en dépit de la vitesse parfois étonnante de la balle. "Il n'y a pas de secrets. Pour progresser, il faut bouffer de la balle". Et ce soir, les joueurs de l'AVG Tennis de table fraîchement remis à l'entraînement s'en donnent à cœur-joie, alternant grandes claques bien placées et touches tout en finesse sur les quatre tables de la salle.

Sport d'équipe

Composé d'une quinzaine de joueurs, le club compte aujourd'hui deux équipes

seniors. L'une évolue en Division départementale 2 et depuis deux ans une seconde équipe joue au niveau supérieur en pré-régional. Douze pongistes engagés essentiellement dans les championnats par équipe. "L'année dernière, la surprise est venue des Championnats de Paris, compétition régionale où nous avons fini 2e de notre groupe", se félicite Stéphane. "Une place qui va nous permettre de jouer cette année en 1ère division". Dans le club, peu de joueurs se prêtent aux compétitions individuelles. "C'est beaucoup plus difficile. En équipe, on se motive mutuellement alors qu'en individuel, on est vraiment tout seul. Les motivations ne sont pas les mêmes. Il faut vraiment avoir l'esprit du pur compétiteur. Se lever le dimanche matin pour être au rendez-vous dès 8h

L'année dernière, l'AVG Tennis de table a terminé 2^e aux Championnats de Paris

n'importe où en Île-de-France", plaisante un joueur. Stéphane Hayez, lui ira, comme l'an passé, histoire de faire évoluer son jeu en affrontant des adversaires de tous bords. Tout comme il reprendra le samedi son siège de juge-arbitre, un poste nécessitant une connaissance parfaite des arcanes du tennis de table. Des week-ends ping-pong. ■ MA

L'AVG Tennis de table propose plusieurs séances d'entraînement par semaine suivant le niveau (initiation/loisirs/compétition). Tarifs de 40 à 100 euros suivant le niveau.

Du lundi au vendredi de 19h30 à 21h30.

Renseignements et inscriptions auprès de Stéphane Hayez au 06 09 86 48 18 ou sur vlgtt@hotmail.com



boxe

Du punch à revendre

En peu de temps, la salle de boxe est devenue une véritable pépinière de champions... et de championnes.

Elle court, Ahlam. Deux heures chaque matin pour l'endurance. Et encore deux le soir sur le ring de la salle de boxe du KC Boxing. Entre les deux, elle s'active dans une agence immobilière. Championne de France de kick boxing, elle a été sélectionnée pour disputer les Championnats du monde qui se déroulaient à Agadir au Maroc du 17 au 24 septembre. Une sélection décrochée grâce à son titre mais aussi en raison de son palmarès en boxe anglaise dont un titre de Championne d'Europe amateur. Après six ans de coups de poings, elle a eu envie de "lever le pied". Arrivée au kick boxing en début d'année, elle ne décroche plus : "J'avais envie d'essayer autre chose", résume-t-elle. "Je recherchais un sport où je serais prise à ma juste valeur". Elle a trouvé en l'ancien champion Kamel Chouaref, l'entraîneur qui lui fallait. "Dès le début, j'ai eu confiance en lui. Et un bon entraîneur, c'est primordial car en combat, c'est le seul sur qui vous pouvez compter", souligne Ahlam. Résultat : un premier combat pieds et poings et une première victoire par KO... avant bien d'autres. ■



activité Opération Gymnases ouverts

Le Service Jeunesse et Sports propose aux jeunes villéno-garennois des activités sportives gratuites pendant les vacances de la Toussaint.

Après plusieurs tests réussis pendant les vacances scolaires, la ville a décidé de reconduire l'opération Gymnases ouverts pendant les vacances de la Toussaint. Comme lors des éditions précédentes, le Service Jeunesse et Sports proposera des activités sportives gratuites à destination des jeunes de plus de 8 ans. Dans chacune des trois installations ouvertes pour l'occasion (Philippe-Cattiau, Jean-Moulin et Jules-Verne), les jeunes seront accueillis et encadrés par des éducateurs sportifs diplômés d'État. La pratique de nombreux sports (handball, basket, ultimate...) leur sera proposée ainsi que la découverte de disciplines moins connues. ■

Opération Gymnases ouverts, du 24 octobre au 3 novembre. Tous les après-midi (sf week-end) de 13h30 à 17h. Programme complet au Service Jeunesse et Sports. Tél : 01 40 85 57 00

en bref...

enfance

À la carte de l'EMS

Si on lâchait la play-station, la télé et le bol de chips du mercredi après-midi pour aller s'initier à la pratique de l'ultimate, du min-hand, faire quelques tours de piste ou encore jouer de la crosse à l'École Municipale des Sports.

Encadrée par des éducateurs sportifs diplômés, l'EMS propose chaque mercredi après-midi aux 7-12 ans de découvrir et de pratiquer de nombreuses activités sportives (sports collectifs, jeux d'opposition ou de raquettes, activités gymniques et athlétiques) avec cette année, en nouveauté, des activités aquatiques.

EMS (7/12) :

le mercredi de 13h 15 à 16h30 au stade Gaston Bouillant. Tarif annuel : 51 euros Inscription au Service Jeunesse et Sports 197, boulevard Gallieni Tél : 01 40 85 57 00

art martial

Capoeira

Depuis la rentrée, une nouvelle association de capoeira, à côté de celle du Phare, fait bouger le Nouveau Monde au rythme des musiques et chants brésiliens. Emmenée par le professeur Buiú, originaire de

Salvador de Bahia, l'Association Chapeú de Couro (Chapeau de cuir) propose des cours tous publics les mercredis soir.

À mi-chemin entre les arts martiaux et la danse, la capoeira est une forme de combat



développée par les esclaves du Brésil au XVI^e siècle, où la lutte tient autant de place que le chant et la danse.

Atelier capoeira,

le mercredi de 19h30 à 21h30, au Nouveau Monde - 3, mail Marie Curie Renseignements au 06 09 42 10 89 / 06 10 15 29 40

V i l l e n e u v e - l a - G a r e n n e

S. doit absolument rentrer dans sa
petite robe noire avant la fin du mois...



Les emballages,

c'est dans la **poubelle jaune**
collectée tous les **mardis.**



En France, 57 % des accidents de la vie courante surviennent à la maison.

Les victimes de ces dangers sont les enfants de 0 à 16 ans.

Si une majorité de ces accidents est sans conséquence, d'autres en revanche laissent des séquelles. Inconscients des risques, les petits peuvent se mettre en réel danger. Pourtant, de simples précautions et quelques rappels de consignes de sécurité aux parents permettent d'éviter bon nombre d'accidents.

La chute

Installer une barrière en haut et en bas des escaliers permet d'éviter les chutes sérieuses. Se pencher par la fenêtre peut être extrêmement dangereux, veillez à enlever les chaises ou meubles permettant aux enfants de grimper, à toujours fermer les fenêtres. Pour les très jeunes enfants, les chutes de la table à langer ou de la chaise haute sont fréquentes, ne les laissez jamais seuls.

La brûlure

Les bulles de l'eau bouillante dans la casserole, la flamme de la bougie ou la vapeur du fer à repasser peuvent paraître très attirants pour les enfants. Veillez à les rendre inaccessibles. Attention également à l'eau trop chaude du bain.

L'étouffement

Les oreillers, les peluches, les animaux sont un danger dans le lit des petits. Retirez tout objet pouvant masquer leur visage dans leur sommeil. Rangez les sacs en plastique hors de leur portée et évitez les rideaux à rail et les fils qui pendent.

L'électrocution

Les prises électriques sont extrêmement attirantes pour les petites mains, utilisez des cache-prises lorsqu'elles ne sont pas utilisées sinon, cachez les différents branchements de la maison. Enfin, ne laissez pas d'appareils électriques à portée de main.

La coupure

Apprenez à vos enfants à ne pas jouer avec les portes. Des bloque-portes existent pour ne pas se coincer les doigts. Enfin, rangez tous les objets coupants après les avoir utilisés.

La noyade

Un enfant laissé sans surveillance dans 30 cm d'eau peut se noyer sans bruit. Mettez un tapis de bain anti-glisse au fond de la baignoire et surtout ne quittez jamais un bébé des yeux lorsqu'il est dans son bain.

L'empoisonnement

Pour les petits, explorer le monde passe aussi par mettre les objets dans la bouche et les goûter. L'ingestion de médicaments, de produits ménagers ou

La sécurité des plus petits

de produits toxiques est la première cause d'accidents. N'ingérez pas de médicaments devant vos enfants pour ne pas qu'ils vous imitent et rangez-les en hauteur ou dans un placard verrouillé. Vérifiez également la non toxicité de vos plantes.

La suffocation

Elle est souvent due à l'avalement de petits objets ou d'aliments de type olives, bonbons, cacahuètes... Ne laissez pas traîner de petits objets et ne tentez pas vos enfants.

Les chocs, les coups

Les coins de table peuvent être aigus, des angles de protection existent pour éviter les chocs à la tête.

Si malgré toutes les précautions prises un accident survient, la maîtrise des gestes de secours peut sauver la vie ou minimiser les conséquences de l'accident. Dans tous les cas, n'hésitez pas à appeler le Samu ou les pompiers, ils vous expliqueront ce qu'il faut faire et interviendront si nécessaire.

Samu : 15

Pompiers : 18 (téléphone fixe) ou 112 (mobile)

stop !

attention

Arnaque en vue

On nous a signalé une "arnaque" qui a touché dans un premier temps les professions médicales et paramédicales, puis les commerçants et aujourd'hui les particuliers.

Une personne se présente en votre absence à un proche ou un voisin : il apporte un paquet dans lequel se trouvent soi-disant des clefs dont vous avez absolument besoin et il les confie à ce proche ou ce voisin à qui il demande de lui régler une somme d'environ 40 euros, somme qui sera bien sûr remboursée par vos soins à ce proche ou ce voisin si complaisant. Évidemment, cette commande de clefs est "bidon"...

Soyez donc très vigilant, prévenez votre entourage et n'hésitez pas à porter plainte si malheureusement vous vous êtes fait "avoir".

UNE NOUVELLE AMBITION POUR L'HABITAT SOCIAL



Villeneuve-la-Garenne, rue Saint-Exupéry
Construction de 10 logements sociaux et de 2 locaux d'activités
Livraison : mai 2004

- 1 milliard 500 millions d'euros de travaux réalisés depuis la fin des années 80 avec l'aide du Conseil Général des Hauts-de-Seine
- 1 500 logements en cours de construction ou en projet
- 18 600 logements entièrement réhabilités
- 4 000 logements neufs construits
- 182 logements réalisés en accession à la propriété
- 491 millions d'euros de travaux d'amélioration et de grosses réparations
- 27 millions d'euros consacrés chaque année à l'entretien du patrimoine



Le Plessis-Robinson, Avenue Aristide Briand
Construction de 51 logements locatifs sociaux
Démarrage des travaux 1^{er} semestre 2005



Antony, Avenue Aristide Briand
Construction de 34 logements locatifs sociaux
et d'une surface commerciale
Démarrage des travaux 1^{er} semestre 2005

- Premier bailleur social des Hauts-de-Seine
- 29 000 logements locatifs
- 366 Millions d'euros de Budget Annuel
- 12 résidences de personnes retraitées
- 5 délégations territoriales au service des locataires et gérant un patrimoine implanté sur 29 communes dans le département



Asnières, Résidence Voltaire : 70 logements locatifs sociaux
24 logements en accession sociale à la propriété (2003)



Levallois, rue Edouard Vaillant
Construction de 36 logements locatifs sociaux
Démarrage des travaux 1^{er} semestre 2005

- **Président : Jean-Paul DOVA**
Vice-Président du Conseil Général
- **Vice-Président : Alain-Bernard BOULANGER**
Maire de Villeneuve-la-Garenne
Vice-Président du Conseil Général
- **Directeur Général : Pierre BOURGOIN**
- **Directeur de Cabinet : Hervé BOLZE**
- **Directeur Général Adjoint : Bernard LARROUSSE**

concertation **Bilan favorable**

La concertation préalable à la création de la ZAC de la Bongarde s'est achevée le 30 juin dernier. Remarques et observations autour du projet ont été enregistrées.

Pendant près d'un an, le projet d'aménagement de la Bongarde a occupé le hall du centre administratif de l'Hôtel de Ville. De grands panneaux d'informations, mis à jour et complétés en fonction des évolutions des études du projet, étaient placés bien en vue des administrés pour leur permettre de visualiser sur plans le site concerné, de mieux appréhender la nature et les objectifs des transformations à venir ainsi que les retombées économiques et sociales d'un tel projet pour les habitants comme pour la ville. Les habitants qui le souhaitaient ont pu déposer des observations dans le registre mis à leur disposition. En parallèle, une grande réunion publique s'est tenue dans les salons de l'Hôtel de Ville le 9 juin dernier, réunissant près d'une cen-

taine de personnes. Informés également par le biais du Villeneuve infos, les habitants ont ainsi été régulièrement mis au courant des avancées du projet. L'ensemble des remarques a été enregistré et repris dans le bilan de la concertation.

Marronnier

En matière d'emploi, la perspective de création d'un grand nombre d'emplois sur la zone a bien sûr été largement approuvée tout comme l'implantation de nouveaux commerces. Sur l'impact du centre commercial sur les commerces actuels, des mesures d'accompagnement devraient être mises en place pour en limiter l'effet. Concernant le relogement des habitants ou la délocalisation des activités économiques, des mesures d'accompagnement par les ser-



étapes

Un calendrier serré

Octobre 2005

Enquête publique sur la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols, valant enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des opérations et acquisitions foncières prévues dans le périmètre de la zone d'aménagement concerté de la Bongarde (voir Avis d'enquête publique complet en page 30).

Fin 2005

Approbation de la révision simplifiée du POS, valant déclaration d'utilité publique.
Approbation du dossier de réalisation de ZAC.

2006

Fin des procédures administratives.

2007

Début des travaux d'aménagement.

vices compétents seront aussi prises. Des remarques sur les répercussions du projet sur l'environnement ont également été enregistrées. La création d'un espace vert au sud aura pour objectif d'aérer la zone d'activités et d'ouvrir le quartier sur la Seine. La réalisation d'une place publique constituera le "pivot" piéton entre les zones d'habitations des quartiers sud, le lycée Petiet et le centre commercial. Le marronnier, situé sur la zone, devrait être conservé et participer à l'agrément du site. Sur l'augmentation du trafic automobile généré par le centre commercial, les études ont montré que le flux devrait être cantonné à la zone d'activités. Les aménagements prévus devraient limiter au maximum la circulation au niveau des zones d'habitations au nord, et notamment sur les quais de Seine. ■ MA

Le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC de la Bongarde est consultable en mairie au service urbanisme. Tél : 01 40 85 57 00.

dossier

Changements de direction en primaire





Quel changement pour cette rentrée ! Près d'un tiers des directions d'établissements primaires de Villeneuve fait peau neuve. Mais cela n'affecte pas la cohésion pédagogique des écoles concernées. Car l'institution et les équipes d'enseignants contribuent à faciliter ces arrivées.



Le hasard provoque parfois de grands bouleversements. Ainsi, la rentrée scolaire de Villeneuve voit un important mouvement à la tête de ses écoles primaires. Deux départs à la retraite, un poste laissé vacant par une mutation, deux permutations sur la ville et voilà les directions d'établissements renouvelées en grande partie. Au total, cinq changements dont trois nouveaux nommés dans de telles fonctions (voir encadré). Pour autant, pas de quoi s'inquiéter. Car les acteurs de ce jeu de chaises musicales improvisé bénéficient de l'appui d'équipes pédagogiques très solidaires. De quoi estomper un peu la pression d'une rentrée ô combien rythmée.

Soutien et formation

Pas le temps de se poser trop de questions. À peine nommé, Philippe Gemgembre, directeur de l'école élémentaire Jules Verne A, se retrouve face à une pile de problèmes à résoudre. Les tâches administratives pleuvent de toutes parts. Un certificat de scolarité pour l'un, une demande d'inscription pour l'autre. Il faut constituer le dossier des enfants mais aussi celui des collègues, organiser la cantine, les plannings, les élections des parents d'élèves... Mais pas de panique. Car, pour la première fois, l'Éducation Nationale a proposé une formation à ses directeurs débutants. Ainsi, dès le mois de juin, P. Gemgembre a pu cibler les diverses opérations à mener au cours de l'année. De plus, comme pour chaque



Après avoir enseigné à Asnières, Franck Grébot a été nommé directeur à la maternelle Jean Jaurès

à chacun

Une clis selon le trouble

Les Clis 1 accueillent des enfants présentant des difficultés cognitives électives, des troubles psychiques graves, des troubles graves du développement ou un retard mental global.

Les Clis 2 accueillent des enfants présentant une déficience auditive grave ou une surdité.

Les Clis 3 accueillent des enfants présentant une déficience visuelle grave ou une cécité.

Les Clis 4 accueillent des élèves présentant une déficience motrice et des enfants en difficultés d'apprentissage du fait d'une maladie chronique ou invalidante qui nécessite un aménagement du rythme scolaire.

chiffres...

Les structures scolaires de Villeneuve :

- **7** maternelles : environ **1 260** élèves
- **6** écoles élémentaires : environ **1 760** élèves
- **2** collèges et **2** lycées : environ **2 600** élèves

Des enseignants engagés dans la lutte contre l'illégitimité

débutant, un directeur expérimenté de sa circonscription (en l'occurrence Monsieur Bognier) assure un rôle de "parrain" à ses côtés. Une longue pratique dans les fonctions, une bonne connaissance de la ville et de son public forment une panoplie sur laquelle le filleul peut s'appuyer. "Grâce à lui, j'ai pu, en outre, rencontrer les responsables municipaux des services enseignement, personnels techniques, transports...", se réjouit ce dernier. "Un premier contact primordial, car tous ces partenaires jouent un rôle fondamental dans la vie éducative." D'autant que la municipalité propriétaire des locaux du primaire en assume la gestion. Bref, P. Gemgembre, comme tous ses collègues de promotion, apprécie cette nouvelle organisation.

Une fonction sans statut

Néanmoins, le quotidien lui procure une bonne dose d'adrénaline avec son lot d'urgences. Mais, l'ex-enseignant à Clichy sait que la rentrée démarre toujours sur les chapeaux de roues. Pour surmonter cette période, il s'appuie notamment sur une équipe pédagogique motivée et très solidaire. Tout comme Franck Grébot venu d'Asnières et nommé pour sa première direction à la maternelle Jean Jaurès. Ainsi que sa femme, Stéphanie (ex enseignante à

Une longue pratique dans les fonctions, une bonne connaissance de la ville et de son public forment une panoplie sur laquelle le filleul peut s'appuyer.

du neuf

L'intégration scolaire au programme

Une école pour tous. Depuis la rentrée, ce principe de la République prend un caractère spécial à l'école élémentaire Jean Moulin B. Désormais, l'équipe pédagogique accueille une classe d'intégration scolaire (Clis), destinée aux enfants nécessitant des besoins éducatifs particuliers. Ainsi, dix élèves âgés de 7 à 11 ans, venus de divers quartiers de Villeneuve mais aussi de Gennevilliers, bénéficient d'un programme personnalisé. "Cette ouverture s'est imposée comme une évidence au sein de notre établissement", précise son directeur, Patrick Gin.

Du perfectionnement à l'intégration

"Habitée à la pratique de l'enseignement spécialisé (avec les anciennes classes de perfectionnement), notre équipe tenait à s'investir auprès d'enfants qui ne peuvent, dans l'immédiat, être accueillis dans une classe classique du fait de leurs difficultés avérées". Cette classe d'intégration, comme celle de Jules Verne B ouverte en 2003, s'adresse aux écoliers présentant des troubles importants de leurs fonctions cognitives, dus à des origines et manifestations très diverses.

Rester ouvert sur l'école et la société

Emmenée par Mme Wagner, enseignante à Jean Moulin depuis 2000, la Clis reste ouverte sur l'école et la société. "L'intégration de ces élèves concerne l'ensemble des acteurs de la vie scolaire", pointe Patrick Gin. "Chaque fois que cela s'avère possible, les élèves bénéficient de plages d'intégration dans les autres classes afin d'éviter leur isolement mais surtout pour les encourager à progresser, à dépasser leurs difficultés, voire à retrouver pleinement une classe classique."

La clis de Jean Moulin B accueille les enfants nécessitant des besoins éducatifs particuliers





Gennevilliers), en charge de la maternelle Charles Perrault. Les trois dirigeants sont ravis du soutien de leur groupe dont ils se sentent membres à part entière, souligne S. Grébot. Car "directeur ou directrice" ne correspond pas à un statut de chef d'établissement mais à des fonctions. Le professeur des écoles (instituteur), volontaire pour les assumer, n'exerce pas en qualité de supérieur hiérarchique, mais de collègue des autres enseignants. D'ailleurs, F. et S. Grébot enseignent également dans leurs établissements. Mais par sa capacité d'écoute, son sens de l'organisation, son souci de coordination et de cohésion, le directeur facilite l'action éducative, au jour le jour. Philippe Gemgembre compare son rôle à celui d'un médiateur.

La passion d'une mission

Malgré la charge de travail, tous trois apprécient déjà leurs fonctions. "La direction permet d'avoir une vision plus globale de la sphère éducative. Le contact avec ses divers acteurs que sont nos collègues, l'institution, les parents, le personnel de service ou administratif, les nombreux partenaires municipaux et



"Les nouveaux instituteurs s'étonnent de la dimension humaine et de l'ambiance familiale de la cité"

sociaux nous implique dans tous les champs d'une scolarité", s'enflamme P. Gemgembre. "Et par extension dans la vie du quartier et de la ville, du fait même du rôle social de l'école", renchérit S. Grébot. Et son mari d'ajouter : "Les parents restent sensibles à ce rôle. La confiance avec laquelle ils nous confient leurs enfants le démontre. Notre responsabilité n'en demeure que plus grande." À leurs yeux, leur mission de service public prend encore plus de sens ici. "En qualité d'enseignants, nous avons le devoir d'investir les chantiers de réflexion menés sur l'école, notamment en ce qui concerne les causes de l'illettrisme afin d'agir pour le combattre", prône S. Grébot, soutenue par ses collègues. S'appuyant sur le projet pédagogique de leur établissement, cha-

cun d'entre eux compte apporter sa pierre à l'édifice. Voilà une des raisons pour lesquelles ces dirigeants ont choisi notre ville.

Et au milieu coule la Seine

Un choix qu'aucun ne regrette. Surpris par la verdure des lieux, les nouveaux venus s'étonnent aussi de la dimension humaine et de l'ambiance familiale de la cité. Et puis il y a la Seine, P. Gemgembre, passionné de bateaux, et la famille Grébot, originaire de Bretagne, apprécient ce cadre apaisant. Pour eux, ce fleuve symbolise le voyage, celui des marins mais aussi ceux effectués par bon nombre de nos habitants. Ce à quoi, P. Gemgembre, féru de nomadisme et licencié en langues orientales, ne reste pas insensible. Pas plus que Franck et Stéphanie Grébot, voyageurs invétérés ayant connu le statut d'immigrés lors d'une affectation à l'école française de Riad (Arabie Saoudite). ■ *BouKa*

ça bouge

Le changement de direction en secondaire

Un chef d'établissement pour deux structures, cela ne pouvait plus durer. Désormais, le principal Bruno Hannecart dirige le collège Georges Pompidou et le proviseur Hélène Ménard le lycée du même nom. "Cela favorise la construction d'une identité propre à notre lycée", se réjouit H. Ménard. "Cette démarche s'avère indispensable pour assurer la cohésion de notre projet d'établissement", poursuit-elle. Les prémices de cette indépendance seront renforcées par la séparation spatiale des deux entités. Le déménagement du lycée dans de nouveaux locaux (envisagé pour 2007) marquera une étape supplémentaire dans cette quête d'identité.



Palmes

Maire-adjoint à l'Enseignement, Dominique Desurmont s'est vue remettre les Palmes académiques, au printemps dernier. Une distinction venue récompenser les nombreuses années passées au service des écoles de la ville. Pour l'élue, la surprise fut à la mesure de sa joie : "Quand on s'engage en politique, c'est avant tout pour être utile. On en n'attend pas de reconnaissance parce qu'on le fait par goût. Mais il est vrai que cette récompense m'a particulièrement touchée, car depuis toujours j'essaie d'être une élue de proximité".

nomination

VILLENEUVE-LA-GARENNE



fouilles

2005 villéno-garennoises

Dimanche
6 novembre



Parc des Chanteraines
10 km / 5 km / 3 km

>> épreuves ouvertes à tous

Renseignements

Service Jeunesse et Sports > 01 40 85 57 89

Philippe OLIVIER / A.V.G. Athlétisme > 06 60 29 62 22

Nom	Prénom
Année de naissance	Lieu
Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Nationalité
Catégorie	N° de licence
<i>(Joindre une photo 3x4)</i>	
Adresse	Code postal
Téléphone	Mobile

Course(s) >>> 3 km > 2€ 5 km > 2€ 10 km > 7€

[Date] [Signature] *(Joignez un chèque libellé à l'ordre de l'AVG Athlétisme)*

Pour les moins de 18 ans signature obligatoire des parents
ou du représentant légal précédée de la mention
* j'autorise mon enfant à participer à cette course *

d'inscription

bulletin

A retourner avant le
28 octobre 2005
au service
Jeunesse et Sports
197, boulevard Gallieni
93390 Villeneuve-La-Garenne
01 40 85 57 89



La Caravelle vient de célébrer la fin de 10 ans de travaux : un chantier d'une ampleur sans précédent qui a redonné à ce quartier une dimension humaine, ouverte sur le reste de la ville.

C'est en 1954 que se décide l'élaboration d'un plan d'aménagement pour Villeneuve-la-Garenne, dont l'objectif est de répondre aux nouveaux besoins d'une commune en constante évolution. C'est l'architecte Paul Herbé, qui fut d'ailleurs membre du jury du concours de Strasbourg, qui se charge de cette opération et détermine

un plan masse : "La zone d'habitation est séparée par la zone verte, des espaces aménagés pour les installations industrielles".

Une cité sort du sable

La première tranche de réalisations concerne l'aménagement de la zone sud. Au mois de juin 1961, 2 677 logements neufs étaient occupés. En 1963, la zone nord de la commune



réhabilitation **10 ans** *pour faire peau*

10 ans de travaux auront permis à la Caravelle de naître une deuxième fois



*"On avait
juste oublié qu'il
faudrait apprendre
à 1 700 familles
qui ne se
connaissaient pas
à vivre ensemble..."*

*Ces mots de
Roger Prévot
recueillis en 1996
résument
parfaitement ce qui
a peu à peu "miné"
La Caravelle.*

est encore constituée de terrains laissés libres par des carrières de sable, remblayées par des décharges de toute nature, posant d'emblée un problème de structure des futurs bâtiments. Ceux-ci devront en effet avoir entre 9 et 14 étages et nécessiteront un important battage de pieux (1 630 pieux) à une profondeur moyenne de 14 mètres. Jean Dubuisson, grand prix de Rome, est chargé de construire La Caravelle, dans la partie nord de la commune, à la limite de la zone d'espaces verts. Il s'agit d'une grande parcelle triangulaire, délimitée au nord par l'oblique de l'avenue Charles-de-Gaulle qui conduit vers la Seine, le Parc, Épinay... et au sud par la voie principale de Villeneuve-la-Garenne, l'avenue de Verdun.

Une ville dans la ville

Les travaux de construction de La Caravelle débutent en 1959 pour s'achever en 1967 par l'élévation de la tour F. C'est la COFIMEG, compagnie d'investissement immobilier et de ges-



à lire



Voyage, voyages

La Caravelle, un voyage où toutes les escales sont permises...

Deuxième d'une série de "carnets de voyage" après celui consacré au quartier Villerenne, "La Caravelle, vivre et s'épanouir à Villeneuve-la-Garenne" vient consacrer la fin de 10 ans de travaux de remodelage de ce vaste ensemble. On y (re)découvre le quartier en compagnie de Micheline, la narratrice, au cours d'une promenade ponctuée de rencontres, de souvenirs, de belles surprises architecturales ou humaines.

Conçu par la SEM 92, ce joli livret sera, comme le précédent, distribué à l'ensemble des habitants de Villeneuve... en attendant le troisième, consacré aux quartiers sud.

la neuve

Confiée à l'architecte Jean Dubuisson, la Caravelle attire au départ des classes sociales plutôt aisées

merci

Emprunts

- **Mémoire de fin d'étude**
(École d'architecture de Paris Belleville - Décembre 2004)
Nabil Hamdouni
- **Villeneuve-la-Garenne d'hier et d'aujourd'hui**
M. Charlotte Delmas-Prévot
- **Villeneuve-la-Garenne**
Mémoire en images
Jocelyne Tournet-Lammer
- **La Caravelle, une étude prémonitoire**
Urbanisme, le magazine international de la ville
Mars-avril 1996 en collaboration avec Laetitia Girand - archives municipales de Villeneuve-la-Garenne

tion, qui est chargée de la réalisation et qui finance l'opération.

On construit ainsi 1 700 logements, allant du studio au six pièces, des appartements particulièrement bien conçus, bénéficiant d'une orientation est/ouest. Avec ses 6 000 habitants, La Caravelle est une ville dans la ville : centre commercial, locaux de soins, centre socio-culturel..., tout est mis en œuvre pour faire de La Caravelle une cité radieuse.

Les premiers occupants sont d'ailleurs de classes sociales plutôt aisées et sont conquis par le lieu, comme en témoigne cet habitant au début des années 70 : "Dans ces grands bâtiments qui font un peu penser à de longues murailles aux milliers de fenêtres, l'architecte a construit des appartements clairs, spacieux, très agréables à habiter ; [...] il a su aménager de grands espaces pour les jeux des enfants, petits et grands, et des allées pour les promenades des habitants.[...] Ici et là tournent des rondes d'enfants de toutes les couleurs, réunis

dans cette cité tout à fait par hasard, s'y trouvant bien, avec de l'espace et une grande sécurité, loin de la circulation routière. "On avait juste oublié qu'il faudrait apprendre à 1 700 familles qui ne se connaissaient pas à vivre ensemble...". Ces mots de Roger Prévot recueillis en 1996 résument parfaitement ce qui a peu à peu "miné" La Caravelle. Au cours du temps, et avant l'opération de réhabilitation de Roland Castro et Sophie Denissof, La Caravelle a subi de nombreuses modifications, avec notamment l'intervention d'Alain Sarfati, "implantant" des balcons métalliques suspendus pour tenter de redonner au bâtiment une nouvelle dimension et un peu d'épaisseur, et celle de la SAGECO qui a procédé au remplacement des menuiseries en aluminium d'origine par des menuiseries en PVC thermiquement plus performantes.

Le remodelage complet de La Caravelle est confié en 1995 à Roland Castro par Pacte 92. En 2005, La Caravelle naît une deuxième fois. ■ FCD

Si l'on n'y prend pas garde, c'est juste une petite maison comme les autres, sur le quai Sisley. Une maison avec un jardin bien fleuri, accueillante. Il faut lever la tête pour se rendre compte que l'on est au club de l'âge d'or puis pousser la porte... Dans la salle, une quarantaine de personnes, il faut l'avouer, surtout des femmes, sont rassemblées, quatre par quatre, autour de petites tables. Des éclats de rire fusent, parfois quelques notes de musiques et même des chansons... Au centre de chaque cercle, un jeu de cartes ou de dominos. Ici, la moyenne d'âge est d'environ 70 ans. Si tout ce petit monde se retrouve une à deux fois par semaine autour d'une belote ou d'un tarot, c'est un peu pour le jeu. Surtout pour la compagnie.

La convivialité, le contact, voici les maîtres mots de ce club créé en 1974 par le Docteur Gautron alors premier adjoint de la ville. Depuis, c'est Jacqueline Houppin qui a repris le flambeau. Cela fait désormais 18 ans. Et c'est toujours la même passion qui l'anime, l'envie de provoquer des rencontres, de ne pas laisser les personnes âgées seules dans leur appartement. Car ici, la plupart des adhérents sont veuves ou veufs... Comme Christiane qui vient d'Asnières, spécialement pour "taper" une belote avec ses trois compères, Simone, Yvette et Claude. Dans sa ville, il y a bien un club, mais "moins sympa"...

Tous les mardis et jeudis, l'association réunit trente à quarante personnes autour d'un tarot, d'un loto, d'un restaurant ou d'une danse...

âge d'or jouer pour partager

Et puis, Christiane aime aussi multiplier les contacts. Depuis 20 ans qu'elle vit seule, elle a appris à jouer le bridge, le tarot et autres jeux de cartes pour rompre sa solitude dans les différents clubs de la région. "Sinon, on ne parle pas à grand monde, avoue-t-elle, dans mon immeuble je ne connais même pas mes voisins... les seules personnes à qui je parle, souvent, ce sont celles que je vois au club". Beaucoup sont dans le cas de Christiane, en recherche d'amis à qui parler, de sa vie, de ses enfants, de ses problèmes de santé... Certains viennent en couple, mais se séparent aussitôt pour aller retrouver les copains à leur table de jeu habituelle... Ce sont par-

fois des amis de toujours comme Michel, Lucien, Roger et Laurent qui jouent invariablement à la belote, autour d'un petit verre de bière. À 64 ans, Michel est l'un des plus jeunes du club : il s'est inscrit il y a déjà 9 ans sur les conseils de ses amis plus âgés et ne l'a jamais regretté...

Concours de belote

Tous les adhérents, 160 au total, se connaissent. Le truc ? L'organisation de concours de belote une fois par mois. Et là, affinités ou pas, les partenaires sont tirés au sort... Résultat : "parfois on a des petits préjugés sur les gens et puis, on joue une fois avec eux et l'on se rend compte que l'on s'est trompé", explique Claude dans un sourire. Et pour lier vraiment connaissance, rien de tel que la sortie du mois, avec restaurant et après-midi dansant... "La danse, ils adorent ça, on ne peut absolument pas leur retirer", confirme Jacqueline Houppin. Ce n'est ni Lucien ni Roger qui la contrediront. Ces deux danseurs ne rateraient pour rien au monde ces sorties où l'on oublie tous ses soucis le temps d'une chanson... ■ MA

Renseignements au 01 47 98 26 10



Les activités d'octobre

Pour ceux qui voudraient rejoindre le club en octobre, voici le programme du mois... Les 11, 18 et 25 octobre : activités habituelles du club, soit belote, tarot, rummikub ou autres jeux

13 octobre : concours de loto.

20 octobre : sortie mensuelle du club avec restaurant et après-midi dansant. À l'heure où nous publions, le lieu n'a pas encore été précisé.

27 octobre : concours de belote.

Les activités se déroulent tous les mardis et jeudis de 14h à 18h au 14, quai Alfred Sisley. L'inscription annuelle coûte 16 euros pour les habitants de Villeneuve-la-Garenne et 20 euros pour les autres. Pour les concours de loto et de belote, une participation de 6,50 euros est demandée.



L'écrivain public aide les administrés à rédiger lettres et courriers administratifs

et aussi

nouveau monde

Le Nouveau monde a aussi son écrivain public

Marguerite Louarn-Chardon n'est pas la seule à exercer la fonction d'écrivain public à Villeneuve-la-Garenne. Une autre personne est employée par l'association du Nouveau monde pour rédiger vos courriers et formulaires administratifs. Il s'agit de Mohammed Messaci. Tous les Villéno-garennois peuvent le consulter tous les jours et sans rendez-vous. Le service est gratuit.

Permanence de 13h30 à 18h du lundi au vendredi.
Centre socioculturel de la Caravelle 3, mail Marie-Curie
Tél : 01 41 47 49 70

écriture À votre service

Tous les mardis, une écrivaine publique vous aide à rédiger vos documents administratifs ou personnels... Un service gratuit proposé par la mairie et ouvert à tous les habitants de Villeneuve-la-Garenne.

Cela faisait un moment qu'elle y songeait. Quelques années même. Mais elle n'osait pas franchir le pas. Et puis, c'est venu naturellement. Aujourd'hui, à 54 ans, Marguerite Louarn-Chardon est l'écrivaine publique de la mairie de Villeneuve-la-Garenne. Et elle adore ça.

Ancienne médecin généraliste, elle a aidé son homologue de mari pendant quelques années à Villeneuve avant de se consacrer à ses enfants. C'est en regardant des reportages, en lisant plusieurs articles que Marguerite s'est laissé séduire par cette fonction. "Je me suis dit que ça me plairait, que dès que je ne pourrais plus exercer la fonction de délégué de parents d'élèves pour mes enfants, je chercherais à démarcher les mairies autour de moi pour leur proposer ce genre de service. Finalement, je n'ai même pas eu le temps de le faire, c'est Villeneuve qui m'a contactée". Après un mois d'essai en juin, elle a repris ses permanences fin septembre.

Stylo-plume

"En un mois, j'ai déjà appris tellement de choses, reconnaît-elle. Je ne suis pas là juste pour apporter mes capacités d'écriture, il y a un véritable échange avec les gens." Car pour remplir un formulaire administratif, rédiger une lettre de réclamation ou un message personnel, il faut forcément se livrer un peu... "C'est ce que j'aime, ce contact avec des personnes différentes. Elles viennent vers moi avec confiance, c'est finalement assez proche de la démarche médicale. À raison de trois ou quatre personnes par après-midi, pour le moment du moins, Marguerite doit s'adapter à des situations très différentes. Cela peut aller du dossier COTOREP où il faut comprendre toutes les spécificités du métier exercé par la personne à la lettre de

réclamation concernant des factures téléphoniques trop élevées en passant par des dossiers de régularisation. Sur les indications des demandeurs, Marguerite rédige donc à la main, retraduit les phrases en bon français, mais sans jamais intervenir dans l'orientation du courrier. "Je suis juste leur stylo-plume", résume-t-elle. Bien sûr, Marguerite n'est pas avare de conseils et peut également rediriger certaines demandes vers d'autres services. Pour autant, elle n'a pas le pouvoir d'influencer l'administration ni de garantir le résultat positif des courriers qu'elle aide à écrire... "Je ne connaîtrai jamais le résultat de leur démarche. Je conseille seulement à certains de revenir si leur demande n'a pas abouti positivement." Mais déjà, dès la première rencontre, Marguerite a une satisfaction : celle d'avoir permis à tous d'entreprendre des démarches qu'ils n'auraient pu effectuer sans son aide. ■ BH

Permanence tous les mardis, hors vacances scolaires, de 14 à 16 h.
Bureau Ariane (n° 120), Centre administratif Mezzanine.
Gratuit.



FORUMS 2 0 0 5

- | | | |
|---------------|--|--------------------------|
| CENTRE | ▶ 20h
Hôtel de Ville | 20 octobre |
| EST | ▶ 20h
Fosse aux Astres | 3 novembre |
| NORD | ▶ 20h
Fosse aux Astres | 17 novembre |
| SUD | ▶ 20h
Hôtel de Ville | 1 ^{er} décembre |
| OUEST | ▶ 20h
Nouveau Monde
(sous réserve) | 15 décembre |

Villeneuve
la-Garenne



En octobre s'ouvrent les Forums de quartiers. Un rendez-vous mobilisant plusieurs services dont celui des Associations et Quartiers.

quartiers

Démocratie participative

Grands moments de la vie démocratique, les Forums de quartiers sont devenus des rendez-vous incontournables de l'équipe municipale et des administrés. Créés en 1998 pour répondre à un besoin de la population de rencontrer les élus, ils permettent aujourd'hui au Maire et à son équipe d'exposer la politique municipale, de valoriser le travail accompli sur l'ensemble de la ville mais aussi sur chacun des quartiers concernés. Outils de démocratie participative, ils sont aussi pour les habitants l'occasion de s'adresser directement aux édiles, de leur soumettre leur vision du quartier et de les questionner sur certaines problématiques qu'ils vivent au quotidien.

Temps de parole

Mais les Forums sont aussi le fruit du travail des Comités de quartiers dont l'organisation et la gestion reviennent au Service Associations et Quartiers. Mis en place parallèlement aux forums en 1998, ces "mini-forums" réunissent une population plus restreinte mais très impliquée dans chaque quartier. "Lors de la création des comités, la municipalité a souhaité réunir au sein de chaque instance une population mixte comptant aussi bien des représentants de co-propriétaires que de locataires. Une approche moins thé-

matique que les comités consultatifs mais plus représentatifs de la population qui a nécessité un découpage de la ville en quatre quartiers puis en cinq avec la réalisation du quartier "Villeneuve", rappelle Éric Coronio, du Service Associations et Quartiers.

Réunis deux fois par an, quelques semaines avant les forums puis au printemps, ils associent certains membres de l'administration ainsi que des représentants de la police nationale et municipale. Lors de ces temps de parole, les questions se font souvent plus précises. "Chambre d'enregistrement des préoccupations des habitants, les comités comme les forums sont aussi des outils de mesure de l'action de la municipalité et des services", explique Éric Coronio. Témoin privilégié de chaque comité ainsi que des forums, il a aujourd'hui un rôle de "relais" entre la population, les services et les élus. "Tous les sujets abordés donnent lieu à un relevé assuré par le Service Associations et Quartiers. Des questions traitées lors de réunions de la sous-commission des comités de quartiers et lors de suivis techniques permettant de mobiliser les services concernés", résume-t-il. Le 20 octobre prochain, chacun pourra mesurer le travail accompli par la municipalité lors du Forum Centre, premier d'une série de cinq réunions publiques consacrées à chaque quartier. ■ MA

image

L'image qui parle d'elle-même

Une simple image vaut parfois tous les discours. Depuis 2004, chaque forum s'ouvre par un film d'une quarantaine de minutes. Réalisés par des JRI (Journalistes Reporters d'Images), ces reportages ont pour vocation de traduire par l'image les évolutions de la ville et de ses quartiers dans un grand nombre de domaines sur lesquels la municipalité agit... Des films où les services comme les élus sont appelés à intervenir régulièrement pour expliquer ou commenter chaque projet ou réalisation.

Plus d'information dans le prochain Villeneuve infos.



Centre Esthétique Elysée Concorde

LES NOUVEAUTÉS QUI ONT FAIT LEURS PREUVES



Dans cette chronique nous essayons de vous faire part des derniers développements de la médecine esthétique. Cette discipline a le vent en poupe. Elle permet à un nombre considérable de femmes et d'hommes d'obtenir, par des moyens simples et efficaces, les quelques améliorations esthétiques tellement nécessaires pour chacun d'entre nous afin de se sentir plus sûr de soi, plus efficace et plus dynamique.

L'art, le confort, la beauté, toutes ces choses dont l'importance est parfois ignorée et qui sont tellement nécessaires à la vie. Nous avons voulu faire le point sur les méthodes douces de l'esthétique.

Nous avons choisi les techniques sur les critères suivants :

- 】 Efficacité des techniques
- 】 Sécurité de réalisation
- 】 Prix abordables
- 】 Peu ou pas d'indisponibilité

LE TRAITEMENT ANTI-CELLULITE "LIPOSCULPTURE"

Elle permet de se débarrasser définitivement des amas graisseux qui résistent au sport, aux régimes et qui déforment l'harmonie de la silhouette. En fonction du volume graisseux à traiter, elle peut s'effectuer **sous anesthésie locale** et ne nécessite pas d'hospitalisation. Dans les semaines qui suivent, le corps est totalement resculpté.



"PROTHÈSES MAMMAIRES" DES SEINS TROP PETITS

L'augmentation mammaire, est l'acte en chirurgie esthétique le plus pratiqué en France et séduit de plus en plus de femme. Effectuée sous anesthésie générale, l'augmentation mammaire consiste à mettre en place des implants de façon à obtenir le volume de poitrine désiré. Une incision de 3 à 4 centimètres (sous le bras) bien dissimulée et quasiment invisible est réalisée. La silhouette est parfaitement redessinée de façon naturelle et durable.



L'épilation laser

Les lasers médicaux de classe IV sont très efficaces. Il en existe plusieurs (Diode, Alexandrite, Epilight...). Ces lasers sont utilisés sur prescription médicale, il n'est pas possible de traiter les poils blancs et les résultats sont rapides et progressifs. Enfin, rappelons que les séances varient de cinq minutes à deux heures en fonction de l'importance des surfaces traitées et qu'aucune indisponibilité n'est à prévoir. Cette méthode d'épilation au laser est certainement une des grandes révolutions esthétiques de ces dernières années.

Un Vrai rajeunissement
mais en "douceur"
Combinaison d'actes
en fonction du vieillissement.

"Rajeunir sans chirurgie"

Depuis quelques années, rajeunir son apparence n'est plus un luxe mais plutôt un entretien naturel de sa présentation. Le choix des traitements s'exerce entre la chirurgie et la médecine. Les deux méthodes sont efficaces. La première, tout le monde la connaît, il s'agit du lifting qui requiert une intervention chirurgicale, et dont l'efficacité n'est plus à prouver. Si vous avez un mariage dans un mois, c'est la Solution.

La seconde consiste en une
combinaison d'actes, en fonction
du vieillissement du visage.

Le remaillage au fil d'or

Cette méthode n'est plus à prouver. Elle consiste à lutter contre le relâchement du visage. Elle corrige et ralentit considérablement le processus de vieillissement. Cela convient parfaitement à la reconstruction des pommettes l'ovale du visage et du cou. Ces fils permettent à l'organisme de fabriquer de nouvelles fibres élastiques. Pas de risque d'allergie. C'est une méthode durable.



Le filling

C'est l'utilisation des propres tissus graisseux du patient comme produit de comblement des rides et des sillons du visage. C'est également utilisé pour remodeler le volume de la bouche et des pommettes.
Méthode naturelle et durable.

Les Injections

Le Botox est un produit efficace pour atténuer les rides du front, rides du lion et pattes d'oie. Il donne au visage une apparence plus détendue, sereine et reposée. Il consiste à endormir les muscles qui sont la cause des rides du haut du visage. 2 injections par an sont suffisantes.

Produits de comblement : utilisés pour les rides du contour de la bouche. Différents produits peuvent être utilisés. Ce sont des produits résorbables (Deux injections par an), ou non résorbables.

Les Peelings

L'objectif des peelings est de traiter et de corriger les imperfections de la peau. En fonction des nécessités, on utilisera telle ou telle sorte de peeling. Comme son nom l'indique, le peeling a pour principe de faire peler la peau en la débarrassant de ses imperfections. Le praticien choisira le peeling le plus adapté. Dans tout les cas, les techniques de peelings embellissent considérablement l'état de la peau.

Les indications des peelings sont :

- 】 les ridules, les rides,
- 】 les flétrissures.
- 】 les cicatrices d'acné.
- 】 Le teint (plus clair et plus lumineux).
- 】 Les taches de pigmentation (taches solaire...).
- 】 La séborrhée.
- 】 Le grain de peau est affiné : les pores sont resserrés.

Les varicosités

Si les varicosités du visage (couperose, érythrose...) sont désormais facilement réglées par les traitements Laser Quantum, KTP, Colorants Pulsés... Il restait les problèmes des varicosités sur les jambes et sur les cuisses. Ces petits vaisseaux, souvent disposés en bouquets arborescents, sont très disgracieux et nécessitent beaucoup de patience dans le traitement pour en venir à bout.

L'excellente association Laser YAG + Thermolyse donne une vraie solution à

ce problème en permettant à 95 % des patientes de se débarrasser rapidement de ce fléau inesthétique qui empire avec la chaleur et les années.

Le traitement de la calvitie

Bien sûr il faut penser suffisamment tôt aux traitements antichute qui donnent désormais de vrais résultats (traitements médicaux, locaux et généraux). Lorsque l'on est dégarni, hommes et femmes trouvent désormais une vraie solution avec les micros implants capillaires. Il s'agit d'une méthode très pointue, où les cheveux sont prélevés de façon presque invisible dans les zones les plus garnies puis sont ensuite réimplantés sur les zones moins denses en fonctions des besoins esthétiques. Les techniques sont devenues très fines, les cheveux sont préparés au microscope, ce qui permet une implantation très douce. Surtout l'aspect en "tête de poupée" ou "champs de poireaux" a totalement disparu. La séance dure en général quelques heures sous anesthésie locale. La reprise de l'activité peut-être quasiment immédiate, mais les cheveux ne repoussent vraiment que deux mois après le traitement. Ce sont les propres cheveux du patient qui poussent normalement et qu'il coiffe à sa guise.



Le traitement anti-tabac

Par micro-injection, en 2 ou 3 séances, arrêt définitif du tabac.

Pour plus de Renseignements,
Le premier entretien conseil est offert :
Centre Esthétique Elysée Concorde :
6, rue de la Station
92600 Asnières
Tél. : 01 55 02 00 00

clinique.elysee.concorde@wanadoo.fr

www.harmoclin.com

Commune de VILLENEUVE-LA-GARENNE

**Révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols
valant Déclaration d'Utilité Publique
des opérations et acquisitions foncières
prévues dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté de la Bongarde**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application de l'arrêté du Maire du 1er septembre 2005, il sera procédé du 26 septembre 2005 au 24 octobre 2005 inclus, à une enquête publique portant sur la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols, valant enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des opérations et acquisitions foncières prévues dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté de la Bongarde, située à VILLENEUVE-LA-GARENNE (92).

Par ordonnance du Tribunal Administratif de Versailles en date du 29 août 2005, Monsieur Arnaud DE LA CHAISE, Ingénieur en chef des Travaux Publics en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à la disposition du public à la mairie de VILLENEUVE-LA-GARENNE, Centre Administratif, 28, avenue de Verdun, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 11h45.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou être adressées par écrit, à l'attention personnelle de Monsieur Arnaud DE LA CHAISE, commissaire-enquêteur, à la mairie de VILLENEUVE-LA-GARENNE, 28, avenue de Verdun, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE.

Le commissaire-enquêteur se tiendra également à la disposition du public, à la mairie de VILLENEUVE-LA-GARENNE, pour recueillir ses observations les jours et heures suivants :

le mardi 27 septembre de 14h à 17h,
le mardi 11 octobre de 9h à 12h,
le mardi 18 octobre de 9h à 12h,
le lundi 24 octobre de 14h à 17h.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables au service Urbanisme de la mairie, 28, avenue de Verdun, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

LE MAIRE

Villeneuve, Ville française

À l'heure où nous bouclons ce numéro de Villeneuve infos, seuls les textes des groupes ci-contre nous sont parvenus et sont donc publiés.

Ensemble pour Villeneuve

C'est le moment de s'inscrire !

On ne le répète jamais assez, le droit de vote constitue pour chacun d'entre nous un droit dont on ne mesure que trop rarement la portée et l'importance. En effet, même si certains peuvent estimer, de par leur situation personnelle ou leur mauvaise opinion qu'ils ont de nos dirigeants, que la démocratie ne les intéresse pas, il ne faut pas oublier que nos ancêtres sont morts pour acquérir le droit de vote et que partout dans le monde de nombreuses populations continuent à se battre pour obtenir ce droit. Car en effet, dans une démocratie, l'expression du peuple passe par le suffrage universel, que ce soit au niveau européen, national, régional, départemental ou municipal. Il est donc important que chacun prenne conscience du droit qu'il a de manifester son opinion, dans le cadre d'un débat démocratique, en allant voter. À Villeneuve, cette question est d'autant plus importante que la ville abrite de nombreux jeunes et que de nouvelles populations s'installent, notamment, dans le quartier Villerenne. Or, lors des dernières élections, nous avons pu constater, en tant qu'assesseurs des bureaux de vote, que de nombreuses personnes se sont présentées pour voter pensant, soit qu'elles avaient été inscrites d'office du fait de leur âge, pour les plus jeunes, soit que la mairie de leur ancienne commune avait fait le nécessaire pour qu'elles soient inscrites sur les listes électorales de Villeneuve, pour les nouveaux habitants. Quelle déception pour elles lorsqu'elles ont appris qu'elles n'étaient en réalité pas inscrites. Dans ces conditions, nous vous invitons à ne pas laisser les aléas administratifs vous priver de votre droit de vote et à vous rendre à la Mairie de Villeneuve (centre administratif) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, pour vous faire inscrire. Cette démarche est simple, rapide et vous permettra de participer à la vie de votre pays, mais également de votre commune. Et comme il est nécessaire d'être inscrit avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante, nous vous invitons à faire cette formalité avant la fin de l'année 2005. Même si aucune échéance électorale n'est actuellement prévue en 2006, il vaut mieux être prudent et penser à régulariser la situation au plus tôt sans attendre les nombreuses élections qui auront lieu en 2007.

Emmanuelle Darrouzet-Bentaj,
Anne Marie Dubois, Gabriel Massou,
Arnaud Péricard, Alain Rouat,
Marie Christine Kany

Regroupement pour l'action municipale et sociale

Lettre ouverte aux sceptiques et autres impatientes...

20 fois, 30 fois, 100 fois il nous a fallu faire face aux sceptiques, aux jeteurs de " y a qu'à, faut qu'on ", aux prédicateurs du pire, aux professionnels du pessimisme électoraliste...

20 fois, 30 fois, 100 fois nous avons tenu bon, R. Prévot d'abord, moi-même ensuite avec le soutien de la majorité municipale. Pendant 10 ans, nous nous sommes battus avec l'aide, qui ne s'est jamais démentie, du Conseil général, pour que la Caravelle redevienne un quartier où il fasse bon vivre et que ses habitants y retrouvent sérénité, sécurité et qualité de vie.

10 ans. Tel est le temps de l'urbain.

10 ans. La période est longue. Elle n'est pas celle de l'humain.

C'est précisément l'écart entre le temps long et le temps court qui marque la volonté de faire, celle de changer ce que certains se résoudraient trop facilement à gérer à la petite semaine.

C'est cet écart qui mesure la distance pour la majorité municipale et moi-même entre l'engagement pour la ville et l'engagement politicien. C'est cet écart qui justifie la différence entre ceux qui, quels que soient les obstacles, conduisent le changement jusqu'au bout et ceux qui, à la première difficulté, crient au loup pour des raisons d'autant plus électoralistes qu'ils savent bien, au fond, qu'il n'y a pas d'autres choix, sauf celui de la résignation ou du jeu politicien.

Les habitants de la Caravelle ne s'y sont pas trompés. Le 17 septembre dernier, ils étaient nombreux à être venus faire la fête au pied de leur immeuble. Nombreux comme depuis la création du quartier en 1964, on ne l'avait jamais vu. Et ces habitants, éblouis du spectacle donné et étonnés de se retrouver, jeunes et moins jeunes, en si grand nombre ensemble, ont applaudi des deux mains à la dignité que ces 10 années de rénovation et de transformation urbaines ont contribué à leur redonner.

J'ai applaudi avec eux et pour les mêmes raisons.

Alain-Bernard Boulanger
au nom de la Majorité municipale

Utiles

numéros d'urgence

Hôtel de Ville	01 40 85 57 00
28, avenue de Verdun - Centre administratif ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h le samedi de 9h à 11h45	
Préfecture des Hauts-de-Seine	01 40 97 20 00
167/177, avenue Joliot Curie 92000 Nanterre	
Commissariat de police	01 47 92 76 10
17, rue du Fond de la Noue	
Police Municipale	01 40 85 58 78
Hôtel de Ville - entrée côté parc Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h - samedi de 9h à 14h	
Police Secours	17
SAMU	15
Pompiers	18
SOS 92	01 46 03 77 44
Centre anti-poison	01 40 05 48 48



Avis

recensement complémentaire

La Ville procède à un recensement complémentaire du 1^{er} au 15 octobre. Il s'agit de recenser l'ensemble des personnes habitant des immeubles construits après 1999. Seuls les agents munis d'une carte INSEE ainsi que de l'arrêté municipal peuvent se rendre au domicile des personnes susceptibles d'être recensées.

Permanences d'octobre

services publics

Allocations familiales : les mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h - Annexe André Malraux - 1^{er} étage.

Retraite complémentaire C.I.C.A.S. :
mercredi 26 de 14h à 16h30 - Annexe André Malraux - 1^{er} étage.

Écrivain public : le mardi de 14h à 16h au Centre administratif.

Pact Arim : les mardis 11 et 25 de 14h à 17h - Annexe André Malraux - 1^{er} étage.

Centre des Impôts : les jeudis 13 et 27 de 14h à 16h au Centre administratif.

Encombrants :

- secteur 1 : 6 octobre,
- secteur 2 : 13 octobre,
- secteur 3 : 20 octobre,
- secteur 4 : 27 octobre.

Navette Megarama : lundi 17 octobre

- départ à 13h10 devant "Les Nymphéas"
3, rue de la Fosse aux Astres
- départ à 13h40 devant "La Méridienne"
38, quai d'Asnières.

médicales les dimanches

Pharmacies

- **2** : M. ACKROUN
6, rue Gérard Philippe - 01 47 94 50 20
- **9** : M. ASSEO
221, boulevard Gallieni - 01 47 98 59 32
- **16** : M. NDIKA
69, avenue Jean Moulin - 01 47 94 50 98
- **23** : M. CROSNIER / M. BERTHELIER
38, avenue de Verdun - 01 47 98 15 18
- **30** : M. SAMY
5, rue Berthelot - L'Île-St-Denis - 01 48 20 00 48

Soins infirmiers

- **2** : M. ABECASSIS
- **30** : Rue Arnold Geraud - L'Île-St-Denis - 01 48 20 30 38
- **9** : Mme RANSAY / Mme BERKI
25, allée Saint Paul - 01 47 98 54 57 / 06 11 55 15 38
- **16** : Mme SERIO / Mme GURUNG
22, avenue Jean Moulin - 01 41 21 00 20 / 06 75 24 71 70
- **23** : M. DORAY
25, allée Alphonse Daudet - 06 63 01 75 58

à savoir

Permanence Alzheimer

vendredi 14 octobre de 9h30 à 12h
Sur rendez-vous au centre administratif - bureau 9

État civil au 4 septembre 2005

naissances

Bienvenue à	né(e) le
• Lukas MATZINGER	31.07
• Lucas Bernard Patrick DEVAUX	02.08
• Birane Séguy Cithoé Matar VANSTAEN	02.08
• Mathis RIGARD	03.08
• Manèle MIMOUNI	02.08
• Inès ZAHRI	03.08
• Manele HSSINI	05.07
• Assya MOUGAMADALY dit MOHAMADALY	05.08
• Chloé Chanelle ARNOLIN	02.08
• Fatoumata Oulematou SACKO	05.08
• Jade Fatna FOUKI	07.08
• Eden Rekia LALLAMA	07.08
• Younes EL BAHRI	06.08
• Sofiane EL BAHRI	06.08
• Yasmine HLOU	08.08
• Roxanne Cindy Marie Ngos BEAGLE	09.08
• Aurel Nana Ngankep KENGNE	09.08
• Yanis MALKI	11.08
• Rose Eugénie Carmen CLIMENT- -QUESTROY	09.08
• Wahid Yves Alabi FUMEY	14.08
• Enzo HANNA	14.08
• Fatoumata SAMOURA	15.08
• Adlane SAÏDI	11.08
• Pharell Hyacinth René-Jules SAGENLY	17.08
• Mehdi Hicham Allan SOUSSI	17.08
• Elikyza Zoé MISSIRIMBAZI	13.08
• Jessica Mauricette GILLE-SONET	14.08
• Yanis Marwan Belmehel BECHIKH TAHAR	15.08
• Inès BENMESSAOUD	18.08
• Inès CHALF	16.08
• Sofian HANAFI	21.08
• Alycia Chléa THÉOPHILE	24.08
• Merveille Prefille-vie Denise KOUBA	24.08
• Stéphane Rudy BAPTISTIN	17.08
• Saad HAMDJ	22.08
• Yohan Francis Gabriel CHARDONNET	17.08

100 ans

Bon anniversaire Germaine

Le 27 juillet dernier, Germaine Lemmi a fêté ses 100 ans à la résidence La Méridienne. Un événement qui valait bien un bouquet de fleurs et la visite d'un élu. Elle rejoint ainsi le groupe des centenaires de la Méridienne, aujourd'hui au nombre de 4.



mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

• Sonia CAROLINA et Jean GRIMALDI	18.06
• Daniel BORDEAU et Séverine LEFEBVRE	20.08
• Emmanuel DUBUS et Florence ZAMBETTA	20.08
• Yaya DIAWARA et Dieineba FOFANA	20.08
• Sébastien RAQUILLET et Sylvie LUCANO	20.08
• Isaac Ledoux TOUTOU DOCTA et Ahogo Adélaïde ADIGRA	27.08

Noces d'or

Cinquante ans après s'être promis amour et fidélité, Salvator et Liliane BONAN ont réitéré leurs serments en présence de leur famille et de Marcel Mourier, 1er maire adjoint, à l'Hôtel de Ville de Villeneuve-la-Garenne, le 17 septembre 2005.



décès

Toutes nos condoléances aux familles de :

• Georges QUESTE	84 ans
• Marguerite ENGELBORGHES veuve BRUNET	87 ans
• François CRESSON	68 ans
• Hélène VANDEWALLE veuve SAUTEREAU	87 ans
• Mohand ou Idir TOUTOU	65 ans
• Danielle REBOURG épouse MULARD	63 ans
• Marie-Louise COTTET veuve CONSIDERE	97 ans
• Jean BLANCHARD	84 ans

Avis de décès

Mme Florence FERRAO et sa famille remercient les personnes présentes lors des obsèques de M. Anthony FERRAO le 8 septembre dernier.

Excuses

Deux erreurs orthographiques se sont glissées dans l'état civil de septembre. Toutes nos excuses à la famille de Madame Raymonde Berçon veuve Brassart ainsi qu'aux parents de Jolan James Boucheix.

SUIVEZ LE FIL D'ARIANE - SUIVEZ LE FIL D'ARIANE - SUIVEZ LE FIL

semaine bleue

Est-il encore besoin de démontrer le dynamisme des seniors ? Non, si l'on s'en réfère à la Semaine bleue qui rencontre chaque année un succès croissant. Une réussite devant aussi beaucoup au travail du réseau Ariane et de ses partenaires.

Cette année encore, à l'occasion de la Semaine bleue 2005 qui se déroule du 10 au 16 octobre, ils se mobilisent pour proposer des animations innovantes comme l'atelier "jeux de société" sur le bateau le Marie-Louise. Un nouveau rendez-vous qui, à l'image des "60 nagent" l'an passé, devrait être par la suite reconduit chaque mois.

Lundi 10 octobre Ciné-Goûter

Au Cinéma Malraux à 14h
place André Malraux

Projection de courts-métrages et du film sur la mémoire réalisé par l'atelier Centre de loisirs et les seniors de la Méridienne, suivis d'un débat.

Mardi 11 octobre Les Chefs à cheveux blancs

À la Fosse aux Astres (atelier cuisine)
de 9h à 12h
Aux Nymphéas (dégustation) à 15h

Atelier de fabrication de tartes sucrées le matin et dégustation l'après-midi.

Mercredi 12 octobre Croisière

Le Marie-Louise (Croisière) de 10h à 16h30
Croisière, déjeuner et animations danse sur le Marie-Louise
avec le Centre de loisirs

Rencontre

La Méridienne (spectacle) de 15h à 16h30
Rencontre seniors/juniors avec spectacle et exposition photos.

Jeudi 13 octobre Jeux de société

Le Marie-Louise de 14h30 à 17h
Jeux de société (bridge, dames, échecs, scrabble, tarot)
sur le Marie-Louise à quai

"Les livres ont la parole"

La Méridienne (spectacle) de 15h à 16h
"Les livres ont la parole" par les animateurs de la bibliothèque et de la Méridienne.

Vendredi 14 octobre Aquagym douce

Piscine municipale de 11h à 12h
Les 60 nagent : aquagym douce à la piscine.

Soirée de clôture

Salons de l'Hôtel de Ville à 18h
Clôture de la Semaine bleue : vin d'honneur dans les salons de l'Hôtel de Ville
en présence de Monsieur le Maire.

mjc



La MJC s'ouvre cette saison à la pratique musicale avec la mise en place d'ateliers et de stages découverte. Des rendez-vous qui seront aussi l'occasion de jeter des ponts entre diverses pratiques artistiques développées à la MJC : "Musique et Arts plastiques", "Musique et Danse", "Musique et Arts martiaux", "Musique et Photographie".

"Musique et Arts plastiques"
"Musique et Danse",
"Musique et Arts Martiaux",
"Musique et Photographie".

Les mercredis après-midi de 14h à 16h.

Stages

pendant les vacances scolaires de 9h à 12h

Désireuse d'accompagner les musiciens plus expérimentés dans une démarche de professionnalisation, la MJC met à leur disposition une salle de répétition et leur propose une aide dans le suivi de leur projet.

Enfin, la MJC se lance dans l'organisation de Tremplins à destination des auteurs, compositeurs et interprètes, avec la possibilité pour les gagnants de monter un projet commun et d'enregistrer un CD 2 titres.

"Bidouille Fripouille" (6/9 ans)

les mercredis de 9h30 à 11h

"Libre artiste" (10/13 ans)

les mercredis de 11h à 12h30

Parmi les autres nouveautés de la saison, l'ouverture à la pratique des Arts plastiques pour les enfants de 6 à 13 ans.

Atelier scientifique

une fois par semaine et lors de stages organisés pendant les vacances scolaires

Atelier scientifique avec l'association Relief : découverte ludique des phénomènes scientifiques, construction de montgolfières.

Atelier Rythmes du Monde (à partir de 8 ans)

le samedi de 15h à 17h

Découverte des percussions (à partir de 8 ans).

MJC - 3, rue Pierre Brossolette - Tél : 01 47 94 52 96

soirée

Samedi 29 octobre Cabaret asiatique

Salle des fêtes à 21h

Avec ce spectacle, la troupe de 12 artistes vous emmène à l'autre bout du monde.

Renseignements auprès du Comité des fêtes : 01 47 94 68 47 / 06 80 12 78 01



jeux

Samedi 8 octobre Loto

Salle des fêtes à 20h30

12/20, avenue du 8 mai 1945

Le CAES organise un super loto au profit des équipes de secours de la Protection civile.

Renseignements auprès du CAES :
01 40 85 11 92



rencontre

Jedi 20 octobre Forums de Quartiers Centre

Aux salons de l'Hôtel de Ville à 20h
Élus et habitants se rencontrent autour de l'actualité de la ville et de leur quartier.

rencontre

Jedi 3 novembre Forums de Quartiers Est

Salle de la Fosse aux Astres à 20h

cinéma

Programme du Cinémalraux d'octobre

27, avenue de Verdun. Renseignements au 01 47 98 11 10

Plein tarif : 5 € - tarif réduit : 3 € - Ciné-Goûter : 2 €



Dimanche 9

La Famille Indienne à 14h30

Film de Karan Johar

Buffet indien "Venez vous faire surprendre..."

Yash et son épouse ont élevé leurs fils avec amour tout en leur inculquant le respect des traditions familiales. Ce que dit leur père, Rahul et Rohan n'y dérogeraient sous aucun prétexte. Mais Rahul tombe amoureux de Anjali, une jeune fille de Delhi.



Samedi 22

Chantons sous la pluie

à 20h - Soirée comédie musicale

Don Lockwood et Lina Lemont sont le couple star du moment à Hollywood. Mais lorsque le parlant arrive, la voix de crécelle de Lina menace la carrière du duo...



Mardi 25 et mercredi 26

Le petit manchot

à 10h - Ciné-Goûter à partir de 3 ans

"Trois petits chats", "Comment faire peur à un lion", "Les oiseaux en cage ne peuvent pas voler", "Le Chat caméléon", "Le petit manchot qui voulait une glace", "Alice".

Ce programme de 6 courts-métrages s'adresse aux tout-petits et convient très bien à une première expérience du cinéma.



Jedi 27 et vendredi 28

Charlie et la Chocolaterie

à 14h30 - Ciné-Goûter à partir de 8 ans

Film de Tim Burton avec... Johnny Depp

Charlie est issu d'une famille pauvre et ne peut s'offrir des friandises. C'est pourquoi, il participe au concours organisé par le propriétaire de la fabrique de chocolat de la ville. Celui qui découvrira l'un des cinq tickets d'or que Wonka a cachés dans les barres de chocolat de sa fabrication gagnera une vie de sucreries.

HOPITAL NORD 92

75, av. de Verdun - BP 98 - 92394 Villeneuve-la-Garenne cedex - Tél. : 01 47 92 40 00

CONSULTATIONS NON PROGRAMMÉES DE 8H À 20H - 7/7 jours

SERVICES D'HOSPITALISATION

Moyen séjour - Rééducation fonctionnelle - Soins et hospitalisation pour traumatismes crâniens

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES SUR RENDEZ-VOUS : 01 47 92 40 16

- Gynécologie obstétrique
- Nutrition - Diabétologie
- Rhumatologie
- Endocrinologie
- Orthopédie
- O.R.L. Audiogrammes
- Maladies infectieuses
- Alcoolologie
- Cardiologie
- Médecine moyen séjour
- Gastro-entérologie
- Consultation gériatrique
- Rééducation fonctionnelle
- Kinésithérapie

IMAGERIE MÉDICALE : 01 47 92 40 08

Radiologie - Echographie - Doppler - Panoramique dentaire

DECOPARC

espaces verts

Révéler votre espace devient aujourd'hui essentiel. Notre métier qui consiste à concevoir et entretenir les espaces verts s'attache à créer une harmonie entre l'esthétique et le développement durable.

Nos forces :

- **Proximité...** car nos équipes de maintenance sont présentes dans toute l'Ile de France
- **Réactivité...** car notre bureau d'étude intégré s'adapte à tous vos besoins
- **Disponibilité...** car nous programmons régulièrement des contacts avec nos clients
- **Optimisation...** car notre bureau d'étude propose les meilleures solutions qualité/prix

Notre savoir-faire consiste à **améliorer** l'existant (arrosage intégré, tailles spécifiques, évolution des massifs, cheminements...) et **concevoir** de nouveaux espaces (plantations adaptées, mobilier, aires de jeux pour enfants...).



Jardin d'intérieur



Jardin sur dalle



fleurissement



arrosage automatique

"L'entrepreneur du paysage"

Des qualifications garanties :

P120, H125, E131, E140, A500, classe 7

DECOPARC

espaces verts

Pour des résultats concrets :

Un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros et des clients satisfaits.

44-46 allées Léon Gambetta
92110 Clichy

Une dimension humaine pour accompagner le métier connexe du bâtiment et imaginer des nouveaux paysages

Tél : 01 47 56 22 22
Fax : 01 47 56 92 75
E-mail : contact@decoparc.fr